PAGE 1/4 PAGE 2/4

Foire Aux Questions



Qui es-Tu? Que fais-tu dans la vie?

Henri NOËL, un papa, du sud Sarthe (Mayet).

Je suis ingénieur en sécurité informatique.

Je suis membre des « décus, tristes, énervés et effrayés par le quotidien et le futur » qui ne me correspond pas. Une position partagée par beaucoup trop de Français,

Pourquoi cette candidature?

Je suis d'un naturel sobre et discret : « pour vivre heureux, vivons cachés ». Je suis fier de mon parcours professionnel et après des années d'insécurité. j'ai enfin un poste qui m'apporte satisfaction (financière, humaine et morale).

En un mot : Député n'a jamais été ni un rêve, ni un but. Durant les dernières années, j'ai constaté des difficultés croissantes à la mise en place de débats sereins permettant de répondre aux crises touchant de nombreux secteurs. Mon objectif est de garantir aux députés des mouens pour améliorer la situation.

Quel est le problème avec l'Assemblée Nationale ?

Les statistiques des 5 dernières années de l'Assemblée Nationale nous informent que :

- 75 % des lois adoptées ont été écrites par le gouvernement :
- 61 % des lois adoptées l'ont été en procédure accélérée :
- 8 % des demandes de modification par un député ont été acceptées.
- ⇒ Le gouvernement conçoit la loi qui n'est pratiquement jamais débattue ni modifiée.

Or la loi est vivement contestée par les Français: « gilets jaunes », retraite, pesticides... De plus, les députés admettent agir parfois contre leur volonté sous la pression de leur parti politique (cas de la loi dite « sécurité globale préservant les libertés »). Pourquoi avoir 577 députés si, au final, les partis politiques décident à leur place ? De plus, ceci est interdit par la constitution du 4 oct. 1958 et la Déclaration des droits de l'Homme et du Citouen aui imposent une séparation des pouvoirs et empêchent explicitement aux députés de voter sous la contrainte de quiconque (vote personnel).

Et par magie, on peut fonctionner autrement en 2022?

Non! Pour de multiples raisons, les députés « vendent » leur pouvoir de décision à autrui pour arriver à ce fait là. Malgré tout, il faut toujours 🛮 un début à tout. Le vote est un acte révolutionnaire et pacifique : on peut avec un simple papier forcer un changement de politique! Mais pour réaliser ce désir d'évolution, il faut des acteurs libres pour en débattre et agir : avantages, inconvénients et conséquences sans blocage d'un parti, une idéologie, une communauté... C'est une volonté que je porte.

Donc quel est ton **programme**?

Mon Objectif être un candidat indépendant, intègre et le rester.

Je m'engage à ne rejoindre aucun parti politique, groupe parlementaire ou groupe de pressions afin de pouvoir prendre des décisions libre.

Je m'engage à déclarer toutes mes actions (agenda, utilisation des moyens matériels et financiers mis à disposition du député) pour que mes décisions soient transparentes et non soumises aux groupes de pressions (partis, industriels...)

☑ Je m'engage à :

- expliquer comment sont construites mes décisions et ceci le plus lisiblement possible AVANT toute décision définitive afin que chacun puisse
 - vérifier et éventuellement réfuter la justesse de mon analyse :
 - attester que mes décisions sont prises personnellement :
- traiter tous les sujets et ajuster mes objectifs en fonction du contexte (en ce moment : pouvoir d'achat, santé, écologie ... et pas immigration)
- donner de la visibilité aux débats afin de favoriser l'émergence des meilleures solutions (par exemple en sollicitant des avis contradictoires et en confrontant leurs différences avec neutralité).

Je m'engage à chercher et faire remonter toutes les demandes des citoyens à l'Assemblée Nationale et à les partager publiquement. Pour y parvenir, 1 assistant sera détaché à temps plein sur la circo', 1 assistant sera détaché ponctuellement au niveau national (député = élu national). Un outil numérique sera mis en place pour que chacun puisse anonymement faire des contributions. Le suivi de leur prise en compte par mon équipe sera public.

En quoi se différencie-il des autres?

Ma campagne est auto-financée (et à ce titre, limitée à l'équivalent d'un smic). Celle-ci m'assure une liberté de parole que n'ont pas les autres candidats : personne ne pourra m'imposer de prendre une décision contre ma volonté.

Les pouvoirs du député, seul, sont extrêmement limités : je ne vais pas m'engager sur des promesses que je ne pourrai jamais mettre en œuvre.

Je m'engage sur une transparence de mon action la plus large possible pour assurer que mes décisions ne sont pas imposées par des groupes de pression afin d'améliorer la confiance des citoyens dans leurs institutions.

Mon action vise à apporter de la cohésion sociale en permettant de débattre des sujets sensibles : traités internationaux, fiscalité inadaptée, inégalités de naissance...

PAGE 3/4 PAGE 4/4



Comment comptes-tu défendre la voix du sud Sarthe?

Au côté des 576 députés de l'Assemblée Nationale, je veux contribuer par la loi à cadrer l'action de l'exécutif dans le respect strict de la séparation des pouvoirs. Prenons l'exemple de la santé : face au constat de araves dusfonctionnements dans de nombreux territoires dont la Sarthe et pour satisfaire les besoins exprimés. on peut exiger la mise en place de solutions tout en laissant à l'exécutif la liberté pour trouver la meilleure réponse pour y parvenir (coûts, acteurs...) en fixant un taux minimal de couverture par canton avec contrôles et sanctions financières (comme l'amende pour « inaction climatique »). Seul un député indépendant pourra s'attaquer aux suiets les plus sensibles (fiscalité, écologie, corruptions, traités internationaux, complexe militaro-industriel, inégalités sociales...)

Fondé sur une vision neutre, sincère et indépendante de tout parti politique, je m'engage à donner la meilleure visibilité à tous les problèmes dont j'aurai connaissance pour pouvoir y trouver ensemble des solutions

Comment pourrons-nous t'adresser nos questions?

Tous les citoyens doivent avoir un égal accès pour pouvoir exprimer leurs besoins sans filtre. Je n'ai pas la solution miracle. J'espère que nous parviendrons à mettre en place ensemble des outils adaptés à tous les publics, aux enjeux de sobriété énergétique, permettant de s'exprimer publiquement et anonymement.

En tant qu'élu national, je devrai me soucier autant de Mayotte que de la Sarthe. Organiser des réunions publiques régulières dans chaque circonscription durant 5 ans est impossible : je ne veux pas créer de fausses attentes. Il s'agit aussi de rompre avec les réunions qui n'engendre rien (exemple du grand débat, national post « Gilets Jaunes »). On ne peut pas garantir que l'on trouvera LA solution parfaite mais le minimum est de démontrer que l'on aura tout fait pour y parvenir. Un ENGAGEMENT de transparence pour la confiance dans l'action.

En conclusion, une seule raison de voter pour toi?

Fn Voilà 4!

En supportant un « petit candidat », vous participez au pluralisme politique, « des courants d'idées et d'opinions qui constitue le fondement de la démocratie ». (Conseil constitutionnel, décision n° 89-271 DC du 11 janvier 1990).

Par votre vote, vous soutenez l'égal accès à l'Assemblée Nationale en démontrant que tous les citouens sérieux et motivés peuvent être députés comme l'indique la Constitution : « la loi favorise l'égal accès aux mandats électoraux ».

Par votre soutien, vous montrez votre envie d'une autre politique défendue avec ardeur contre toute logique par les 3 derniers présidents avec leurs députés des partis Les Républicains, du Parti Socialiste ou du groupement derrière E. Macron.

Par votre vote, vous participez à faire émerger les sujets du quotidien. Le RN. Patriotes ou Reconquête nient tout urgence climatique, le groupement la NUPES est composée du PS et EELV dont on connaît l'inaction face aux traités européens. Les députés doivent pouvoir amener tous les sujets (même sensibles) au débat public.

Par votre bulletin, vous exprimez votre désir de débat et non de croyance. Un député peut avoir une opinion mais celle-ci ne doit pas influencer son jugement. Au tribunal, un juge choisira seul, à l'issue d'un débat, en raison de l'analyse qui est faite des faits, non de par sa personnalité. Pourquoi l'accepter pour un député ?

Pour permettre à ces questions d'exister.

il faut 10 812 bulletins HENRI NOTE le 12 juin 2022.

Pour permettre à ces questions d'entrer dans le débat national.

il faut que je sois au 2^{ml} tour le 19 juin 2022.

Faisons germen un avenir meilleur pour tous!

